

# Mineurs étrangers : l'urgence d'une réforme

En 2017, 25 000 jeunes seront arrivés seuls, un peu partout en France. Leur accueil et l'évaluation de leur âge virent au casse-tête

**L**e « Cinq Étoiles », un squat d'une quarantaine de jeunes Africains à Clermont-Ferrand, aura assez de bois pour l'hiver. Ils avaient besoin de 1120 euros, ils en ont collecté 2 000. Sur la plate-forme de financement participatif Leetchi, la générosité est au rendez-vous pour les adolescents étrangers à la rue. De Douai à Nantes en passant par Autrans, leurs SOS trouvent écho. Jusqu'à Souleymane, un Guinéen qui avait besoin de 80 euros afin que son frère se rende à la capitale, Conakry, et lui envoie l'acte de naissance nécessaire pour convaincre les autorités françaises de son âge.

Cette solidarité envers ces adolescents qui ont fui la misère ou la guerre n'est pas que financière. Chaque soir, des particuliers limitent leur nombre de nuits dehors en leur offrant un lit. Face à l'ampleur du phénomène, Médecins sans frontières (MSF) a annoncé le 29 novembre l'ouverture d'un centre de jour à Pantin, le 5 décembre, « pour tous ceux qui passent leurs jours et leurs nuits dans les rues de la capitale... ». A l'heure où il fermait ses locaux, à 17 heures, un réseau d'hébergement citoyen prendra le relais. A Lyon, un groupe se réfugie à l'université depuis le 18 novembre; à Nantes depuis le 22. A Marseille, une église a servi de refuge du 21 au 24 novembre.

En 2017, 25 000 jeunes, presque tous des garçons, seront arrivés seuls en France, selon les estimations, et se seront présentés comme mineurs non accompagnés (MNA). Le double par rapport aux 13 000 de 2016 et un gouffre comparé aux 4 000 d'il y a sept ans. Les deux tiers (60 %) des arrivants sont recalés par les départements à la suite d'un entretien qui consiste à évaluer leur maturité, à croiser les dates, leur place dans la fratrie et d'autres éléments sur lesquels ils peuvent s'em mêler s'ils mentent sur leur âge. Ces jeunes (70 % d'Africains et 20 % d'Afghans) qui n'arrivent pas à convaincre entrent dans la catégorie des « majeurs », comme les a rebaptisés Médecins du monde (MDM): ni mineurs ni majeurs, juste des adolescents dans un entre-deux qui leur interdit la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE), réservée aux mineurs, et les nuitées au 115 ou les repas aux Restos du cœur, pour les adultes uniquement. Véritable casse-tête administratif, leur situation révèle au grand jour un accueil inéquitable sur le territoire, et un système à bout de souffle.

## « GESTION INDIGNE »

Depuis l'acte I de la décentralisation, la protection de l'enfance est confiée aux départements et la prise en charge des mineurs non accompagnés s'inscrit dans ce cadre. S'il a moins de 18 ans, un étranger sans adulte réfé-

rent est hébergé dans le département où il est arrivé, qui l'évalue, avant d'être envoyé ailleurs au nom de la solidarité territoriale. En cas de décision stipulant qu'il est majeur, il peut faire un recours devant un juge des enfants, « mais c'est très long, et entre-temps, il est à la rue », déplore Agathe Nadimi, « citoyenne solidaire » qui les aide à Paris. « Parfois, certains tentent leur chance dans un autre département tant l'évaluation est aléatoire », observe un autre bénévole, car en dépit d'un cadrage national, les règles diffèrent.

Ce qui est commun, en revanche, c'est la préoccupation des collectivités. « Ce sujet est devenu prioritaire pour tous les départements », résume Pierre Manzoni, le secrétaire général de l'Assemblée des départements de France (ADF). *Au-delà de l'effort financier qui avoisine désormais le milliard d'euros (sur 7,5 milliards de dépenses sociales), nos services sont embolés. Ce surcroît de travail est devenu insoutenable.* Exsangues après les baisses de dotation, les départements sont unanimes à réclamer au moins de l'argent, à l'instar du président du Nord, Jean-René Lecercq (LR), qui s'est ému d'une situation financièrement « intenable ». Le vice-président à l'enfance et à la jeunesse de Haute-Garonne, Arnaud Simion (PS), s'estime lui « dans une gestion indigne » en dépit « des budgets qui explosent ».

Sentant l'indignation monter, le premier ministre, Edouard Philippe, a promis une réforme pour le printemps 2018 et a commandé pour mi-décembre des propositions à un groupe de travail réunissant les inspections générales de l'administration, des affaires sociales, de la justice et des représentants des départements de France – mais pas d'association. Il a précisé le 24 novembre que l'Etat « assumera » l'accueil de ces jeunes « jusqu'à ce que la minorité soit confirmée » et rappelait que « 132 millions d'euros » (déjà prévus sous Hollande) ont été ajoutés au budget 2018.

Beaucoup de collectivités voudraient profiter de cette remise à plat pour se débarrasser de la conflictuelle évaluation. Paris, qui en a vu passer 7 000 en 2017, affiche ce souhait. « Nous avons doublé les postes du dispositif d'évaluation, en avons revu les modalités avec avocats, juges, parquet et associations. En 2016, seules 60 évaluations sur les 397 recours déposés devant un juge ont été cassées, preuve que nous ne faisons pas si mal notre travail », martèle Dominique Versini, adjointe à la solidarité. « Pourtant, dit-elle, des départements réévaluent nos mineurs quand ils leur sont adressés, parce qu'ils nous jugent trop laxistes, quand les associations nous accusent, elles, de classer "majeurs" des jeunes qui ne le

seraient pas. » A Paris, contrairement à beaucoup d'autres départements, tous les jeunes bénéficient en théorie d'un hébergement lorsqu'ils se présentent à l'évaluation. Tous, sauf les « manifestement majeurs », groupe sur lequel associations, Défenseur des droits et citoyens solidaires n'ont pas le même regard que la Croix-Rouge (l'évaluateur pour le département). D'un côté, le Conseil d'Etat a validé la procédure qui veut qu'ils soient entendus brièvement; de l'autre, les associations et le Défenseur des droits assimilent ces entretiens brefs à des renvois sur simple facies. Ils dénoncent aussi la suspicion forte qui plane sur les actes de naissance présentés. « Quand leur véracité n'est pas contestée, on leur dit que ce papier n'est pas le leur », déplore Jean-Louis Martini, juriste au Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti).

Face à ces positions difficilement réconciliables, les départements rappellent par la voix de Pierre Manzoni que « l'accueil et l'évaluation sont des prérogatives régaliennes... Comme Edouard Philippe leur a demandé plusieurs scénarios, ils pourraient proposer l'idée de plates-formes régionales gérées par l'Etat, afin d'avancer au moins vers une harmonisation des pratiques.

Pour la prise en charge de ceux qui sont évalués « mineurs », les départements ne parlent pas à l'unisson. Mi-2017, 18 000 MNA leur étaient confiés et certains estiment que « l'Etat n'a qu'à s'occuper d'eux, puisqu'il a failli dans sa mission de surveillance des frontières ». M. Manzoni voudrait plutôt conserver ce rôle et faire évoluer les formes de l'accueil. « Nous avons peut-être une ASE datée et cette crise est l'occasion de la redessiner », observe-

til, rappelant que les structures destinées aux enfants ne sont peut-être pas adaptées à des adolescents qui ont traversé seuls l'Afrique et la moitié de l'Europe. La marge de manœuvre reste étroite si l'on veut éviter un système séparant mineurs français et étrangers... même si des départements, comme le Nord, disent ouvertement avoir créé des accueils dédiés à ces jeunes étrangers trois fois moins chers que ceux destinés aux autochtones.

## A L'Etoile de Tunis, squatté par une trentaine de mineurs, depuis octobre.

ULRICH LEBEUF/MYOP  
POUR « LE MONDE »

### D'ABORD DES ENFANTS À PROTÉGER

Sans présager des décisions à venir, le Conseil d'Etat vient de verser un autre élément au débat en légitimant l'existence des Caomies, le 8 novembre. Ces centres d'accueil et d'orientation pour mineurs étrangers ont été ouverts en urgence par l'Etat lors du démantèlement de la « jungle » de Calais en octobre 2016 et présentent des garanties moindres que les structures départementales. Si les départements prétextent la hausse des flux pour faire entendre leurs vœux, M. Martini, du Gisti, rappelle aussi que la grogne a commencé « dès l'arrivée des premiers mineurs marocains et algériens isolés, à Marseille, dans les années 1990. Le département avait même demandé à l'Etat de se débrouiller avec, arguant qu'il s'agissait d'étrangers, sujet régalien par excellence ». En 2011, c'est la Seine-Saint-Denis, avec à sa tête Claude Bartolone (PS), qui avait refusé d'en prendre en charge tant qu'il

n'y aurait pas de répartition nationale.

La réforme s'annonce ardue. Le Défenseur des droits, Jacques Toubon, pourrait même dire « dangereuse », puisqu'il a déjà prévenu qu'un « transfert de compétences » vers l'Etat fait craindre que s'installe « un dispositif qui tendrait à considérer ces jeunes d'abord comme des étrangers, avant d'être des enfants à protéger ». Exactement ce que redoutent M. Martini ou Carine Rolland, de MDM en charge de ce dossier à Nantes. Pour ces militants, « si l'Etat reprend les évaluations en main, les jeunes qui ne seront pas reconnus mineurs risquent de se retrouver rapidement avec une obligation de quitter le territoire français ». Pendant que se dessinent des politiques plus dissuasives, les mineurs étrangers, eux, quittent leur famille de plus en plus jeunes pour multiplier leurs chances d'entrer dans les canons européens de l'accueil. ■

MARYLINE BAUMARD

## « Quand tu débarques à Paris, on te dit "va voir Agathe" »

### « ALI A-T-IL BIEN PRIS SON BUS ? »

Mardi 21 novembre, Agathe, que cette question a réveillée, envoie un SMS à l'adolescent qui la rassure par d'autres mots que le « t'inquiète je gère » habituel des enfants français à leur mère. Ali n'est ni français, ni le fils d'Agathe, juste un fils de cœur de cette maman solidaire. Quelques heures plus tard, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, elle distribue deux-trois choses à des jeunes tout juste débarqués quand son œil s'arrête sur le tee-shirt d'un jeune Guinéen. Sans un mot, elle a jaugé sa carrure et s'est mise à fouiller un sac de sport rempli de vêtements chauds, redonnant sourire au gamin.

Besoin d'un pull, d'un lit, d'un téléphone, d'une recharge SIM ou d'un repas ? « Quand tu es étranger et que tu débarques tout seul à Paris, on te dit "va voir Agathe" », sourit Ahmad, désormais reconnu mineur donc pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE). Agathe Nadimi, trentenaire, est devenue la spécialiste « terrain » des galères des jeunes migrants. Elle les conseille, les aide, les

oriente. Un nom de juge des enfants en haut d'une convocation lui suffit pour savoir si le jeune sera reconnu mineur ou non par la justice, après avoir été refusé lors de l'évaluation départementale.

### Sans étiquette

Agathe a deux vies. Côté pile, prof à l'école de commerce Sup de Co La Rochelle et dans des formations de lycée consacrées au tourisme. Côté face, figure du Paris des migrants. Depuis qu'un jour de printemps 2016, elle a déboulé sur les campements dans la Twingo jaune de sa mère bourrée de vêtements, nourriture et couvertures, sa vie de

Parisienne un peu bobo a pris un virage à 90 degrés. Celle qui a visité une bonne partie de la planète, travaillé sur des navires de croisière, vendu du tourisme haut de gamme, voyage désormais à travers les récits des jeunes Africains et Afghans.

Elle travaille en solo. Elle n'est d'aucune association et a toujours dit non aux propositions de ralliement. Elle n'a pas besoin d'étiquette pour

collecter par son compte Facebook. « Je réclame beaucoup, mais les gens sont formidables », se réjouit celle qui a instauré le principe d'un « déjeuner mineurs » servi près du métro Couronnes chaque midi. Pendant ce qu'on appelle « les déjs d'Agathe » – même si d'autres les servent et ont cuisiné –, elle repère ceux qui lui semblent trop minots pour dormir à la rue, s'enquiert de leur histoire et leur trouve un lit par Facebook.

C'est elle qui a envoyé Ali en Bretagne. Histoire folle que celle de cet Afghan évalué mineur à Paris, envoyé dans le Val-d'Oise dans le cadre de la répartition nationale et réévalué majeur là-bas. Mis dehors de son foyer, Ali est revenu dans la capitale où il va demander au juge de trancher son cas. « Mais comme une galère n'arrive jamais seule, observe l'enseignante, le juge ordonne à nouveau un test osseux et il faut attendre janvier ou février 2018. » Avant son départ pour Poissy, Ali était entré dans le petit cahier d'Agathe, celui où elle note les prénoms. Un truc de prof ? ■

M.B.

# La « loterie de l'asile » pour les mineurs isolés arrivés en Suède

Des jeunes sur le territoire depuis 2015 attendent toujours une décision

MALMÖ (SUÈDE) ·  
correspondante régionale

**A**vez-vous de la place sur votre canapé pour un ado quelque temps ? La question, adressée aux paroissiens de la région de Göteborg, sur la côte ouest de la Suède, émane de l'évêque Per Eckerdal. Les jeunes qu'il cherche à loger sont des demandeurs d'asile, arrivés en Suède il y a deux ans en tant que mineurs non accompagnés, mais qui ont depuis atteint la majorité et attendent toujours une décision finale. Accueillis par les communes à leur arrivée, ils sont priés, le jour de leurs 18 ans, de faire leurs valises, et sont envoyés dans un centre pour adultes, souvent à des centaines de kilomètres de leur école.

En Suède, leur sort divise jusqu'au sein du gouvernement où, sous la pression des Verts, les sociaux-démocrates ont accepté, lundi 27 novembre, de donner une nouvelle chance à certains d'entre eux. Si la proposition est adoptée par le Parlement, ils pourront, d'ici l'été prochain, déposer une nouvelle demande d'asile pour étudier en Suède, à condition d'être arrivés avant le 24 novembre 2015 (date du durcissement de la loi sur l'asile) et d'avoir attendu au moins quinze mois avant d'obtenir une décision de l'Office des migrations. Entre 8 000 et 9 000 personnes pourraient être concernées. Pour les ONG, c'est un premier pas, loin d'être suffisant.

La Suède a accueilli 35 369 mineurs isolés en 2015, soit 20 % des 160 000 demandeurs d'asile arrivés cette année-là dans le pays, avant qu'elle ne ferme ses frontiè-

res en janvier 2016. Neuf sur dix sont des garçons, aux deux tiers originaires d'Afghanistan. A l'époque, les fonctionnaires de l'Office des migrations, débordés, se contentent d'enregistrer leurs demandes d'asile, puis les dispatchent dans les communes. Ils patientent un an, parfois deux, avant une convocation.

## Scénarios ubuesques

L'incertitude pèse sur leur santé mentale, selon une étude réalisée par l'Ombudsman (le Défenseur des droits) des enfants : « Ils ont des difficultés à se concentrer à l'école, mal à la tête, au ventre », raconte la juriste Maj Fagerlund. Selon les ONG, au moins onze mineurs isolés auraient mis fin à leur jour depuis 2016 – le dernier en date, Assad, un Afghan malvoyant de 18 ans, s'est suicidé en septembre, après avoir appris qu'il allait être expulsé avec son frère Ezmat, 16 ans, dans un pays où il n'avait plus de famille.

« Mieux vaut mourir ici que de retourner en Afghanistan pour se faire tuer », dit Munir. Lui a eu « de la chance ». Une semaine avant son dix-huitième anniversaire, cet Afghan azara, dont le père a été assassiné par les talibans, a décroché un permis de séjour permanent. Mais il pense à ses amis déboutés : « Il n'y a aucune logique. On a l'impression qu'ils tirent au sort. »

Les ONG dénoncent elles aussi « la loterie de l'asile », qui s'est encore aggravée depuis le 1<sup>er</sup> mars, et le recours aux tests osseux pour déterminer l'âge des demandeurs d'asile, estime Kinna Skoglund, du réseau Vi star inte ut (« Nous ne supportons plus »). Ces tests incluent une radio des dents de

sagesse et un IRM du genou. Ils sont proposés « à tous les jeunes incapables de prouver leur minorité », indique Irene Sokolow, de l'Office des migrations.

La méthode est vivement contestée par les experts. « Le risque pour qu'un enfant soit classé à tort comme un adulte est de 19 % », estime Fredrik Tamsen, médecin légiste. Plusieurs de ses collègues refusent d'effectuer ces tests qu'ils jugent « si peu fiables et si potentiellement juridiquement incertains que ceux qui sont examinés risquent de voir leur avenir entier décidé sur des bases erronées ». Même constat de la part de l'Association des pédiatres.

La secrétaire générale de l'Association des avocats suédois, Anne Ramberg, dénonce leur caractère « arbitraire », arguant qu'ils sont souvent utilisés « au désavantage » du jeune. Avec des conséquences dramatiques, puisque si 70 % des mineurs obtiennent l'asile, seulement 10 % des jeunes dont l'âge est révisé à la hausse décrochent un permis de séjour, contre 50 % pour les autres catégories. Les bénévoles racontent des scénarios ubuesques : un ado, le genou blessé après une attaque à la grenade, qui n'a pu subir le test et dont l'Office des migrations estime qu'il n'a pu faire la preuve de son âge...

« Il y a une volonté de faire du chiffre, s'indigne Kinna Skoglund. Cela n'a plus de sens, quand personne n'arrive. » Désespérés, de plus en plus de jeunes quittent le royaume, direction Paris, où l'Eglise suédoise les voit débarquer par dizaines, dans l'espoir d'obtenir l'asile en France. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

# A Toulouse, le squat L'Etoile de Tunis accueille des adolescents « esseulés, polytraumatisés »

Un collectif de profs, d'avocats, d'infirmiers et de travailleurs sociaux bénévoles, encadre, depuis octobre, une trentaine de jeunes migrants logés dans un ancien hôtel de passe

TOULOUSE · correspondance

L'endroit ressemble à un décor de film noir des années 1960. Un hôtel de deux étages, Chez Tony ou L'Etoile de Tunis, qui fait l'angle; plus loin un cul-de-sac avant la rocade nord de la ville, dans le quartier de Lalande. Quelques anciens pavillons, des usines fermées. Le soir, le bailet sombre des prostituées. Mais la situation est bien actuelle. A l'intérieur de cet ancien hôtel de passe, racheté par Toulouse Métropole, une trentaine de gamins mineurs occupent les trente-cinq chambres aux murs décatiés. Des garçons à 95%, arrivés du Mali, de Côte d'Ivoire, de Guinée-Conakry ou du Cameroun. Ils sont là, à attendre des jours meilleurs, encadrés et accompagnés par les bénévoles du collectif AutonoMIE (MIE, pour mineurs isolés étrangers).

Le squat est installé depuis le 15 octobre pour faire face au « à la situation abominable de ces jeunes migrants, souvent isolés, qui ne sont pas pris en charge par les circuits dits traditionnels », selon Simon (qui souhaite rester anonyme), 28 ans, membre du collectif. Constitué en avril 2016, AutonoMIE rassemble à ce jour près de 200 bénévoles: travailleurs sociaux, infirmiers, instituteurs, professeurs à la retraite, familles d'accueil, avocats... autour d'un noyau dur de sept ou huit person-

nes, qui se relaient à L'Etoile de Tunis. « Le conseil départemental de Haute-Garonne a ralenti la prise en charge des jeunes migrants, notamment les nuitées d'hôtel en juillet 2016, en créant un Ddaoemi [Dispositif départemental d'accueil, d'évaluation et d'orientation], un centre d'accueil de seulement 50 places, poursuit Simon. D'autres sont envoyés dans des foyers, mais c'est loin de suffire, beaucoup sont à la rue. »

## « Tout est à faire »

Depuis, le collectif multiplie les recours en justice, en saisissant le juge des enfants, et a créé un réseau de familles d'accueil qui prennent en charge des jeunes pour des périodes courtes. La plupart ont des papiers de leur pays d'origine, d'autres pas. C'est au Ddaoemi de déterminer leur âge, puis de les orienter. Majeurs, ils risquent l'expulsion du territoire.

La décision de squatter un bâtiment a été prise « par opportunité sur ce lieu, mais on y pensait depuis longtemps, précise Elodie, une autre bénévole. Je passe mes journées ici. Tout est à faire: s'occuper de l'atelier vélo, de la cuisine, de l'accueil, de l'accès aux soins, gérer les dossiers administratifs. »

Au début de l'occupation, la police est bien venue constater la situation, mais depuis, pas de signes d'huissiers ni d'avis d'expulsion notifié par la Métropole. Le

**POUR SAMBOE, 16 ANS, C'EST UN NID PRÉCAIRE, APRÈS UN VOYAGE ENGAGÉ IL Y A QUATRE ANS. ORIGINAIRE DE L'OUEST DU MALI, IL EST PARTI « SEUL, EN FUYANT LA MISÈRE ET LA GUERRE »**

squat autogéré s'organise, avec quelques voisins « qu'il a fallu rassurer », précise Simon. Dans chaque chambre, une personne, deux plus rarement. Une salle de classe commune, une salle télé, un bureau d'accueil, une cuisine, une terrasse... Mais pas de chauffage pour le moment, seule l'électricité a été rebranchée.

Pour Samboe, 16 ans, c'est un nid précaire après un voyage engagé il y a quatre ans. Originaire de Kayes, à l'ouest du Mali, il est parti « seul, en fuyant la misère et la guerre ». « Je suis passé en Libye, en Italie, puis en France à Nice, puis Toulouse, énumère-t-il. A chaque fois, la galère, peu de travail à trouver, la violence. Je veux absolument rester en France. »

Comme la plupart de ces déracinés, il a entendu parler du squat au Ddaoemi, où il ne pouvait pas rester. Il a passé quelques nuits

dans la rue et retrouve ici d'autres Maliens qu'il ne connaissait évidemment pas. « Je veux bien apprendre la langue puis trouver un boulot, j'aimerais bien dans la plomberie, raconte un autre, qui veut rester anonyme. Au Mali, c'est impossible, je n'y retournerai jamais de toute façon. »

« Ce sont tous des gamins esseulés, polytraumatisés. Certains ont été torturés, vendus comme esclave, toujours rackettés sur leurs parcours », insiste Simon. Au-delà du quotidien, c'est bien une prise en charge globale qu'il faut mettre en place. Assistantes sociales, professeurs et avocats se relaient pour donner des cours de français, remplir les dossiers. Il faut faire le voyage à Bordeaux ou Paris, dans les consulats ou ambassades, pour tenter d'obtenir, grâce aux recours en justice, des placements dans des structures habilitées à l'aide sociale à l'enfance.

Le soir, certains vont fouiller dans les poubelles du supermarché voisin avant de rentrer manger ensemble. Le Secours populaire a bien fourni des colis, mais il manque des produits frais, du riz, même du papier toilette. Pour Elodie, « ce sont des ados comme les autres, avec une autre culture, mais extrêmement sages, polis, qui ont soif d'apprendre ». Au mois de novembre, deux d'entre eux ont fait une tentative de suicide. ■

PHILIPPE GAGNEBET